



GRANDS JOURS DE BOURGOGNE 2016

BULLETIN D'INSCRIPTION

« Pommard & Volnay, tout en nuances »

Mardi 13 Mars 2018 au Palais des Congrès de Beaune

Bulletin d'inscription à remplir AVANT le 5 décembre 2017 accompagné de votre chèque de participation de 250 € TTC (libellé à l'ordre du Syndicat Viticole de Pommard) et à retourner à :
Delphine Meuzard – 9, ancienne route d'Autun – 21630 Pommard
03.80.22.89.11 /06.34.48.46.82 – domaine.mussy@free.fr

Nom du Domaine

Nom du contact

Adresse

Code Postale Ville :

Téléphone Portable :

Email



NOUVEAUTE CETTE ANNEE ! Une fois que nous aurons réceptionné votre inscription et votre chèque de participation, nous vous enverrons, par retour, un mail contenant un lien vers un formulaire en ligne du BIVB. Afin de limiter le nombre d'erreur sur les carnets de dégustation fournis à l'ensemble des visiteurs pour les Grands Jours de Bourgogne, le BIVB a décidé, cette année, de centraliser la collecte d'informations concernant les domaines participants, les appellations et millésimes. Ainsi cette année, ce sera à vous de préciser les appellations et millésimes présentés pour cette dégustation, via le lien transféré, et ce avant le 5 décembre 2017.

MERCI D'ECRIRE EN MAJULCULES ET TRES LISIBLEMENT.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec :

David Rebourgeon

06.83.33.14.00

david.rebourgeon@hotmail.fr

Thomas Bouley

06.81.74.09.44

jeanmarc.bouley@wanadoo.fr

Delphine Meuzard

06.34.48.46.82

domaine.mussy@free.fr

Paraphes :



REGLEMENT INTERIEUR ET CONSIGNES GENERALES

**LES GRANDS JOURS DE BOURGOGNE
« POMMARD & VOLNAY, TOUT EN NUANCES »
MARDI 13 MARS 2018 – SALLE DES COMMISSIONS
PALAIS DES CONGRES BEAUNE**

1. Présentation et détails de participation

Date : 13 Mars 2018

Horaires : ouverture au public de 9h à 17h

Installation des stands : la veille

Conditions de participation : le montant de la participation s'élève à 250 € TTC par Domaine. Votre chèque sera à adresser à l'ordre du Syndicat Viticole de Pommard avant le 05 décembre 2017, accompagné de ce dossier d'inscription dûment signé.

Appellations présentées : seuls les vins des appellations Pommard, Pommard 1^{er} cru, Volnay et Volnay 1^{er} cru pourront être au cours de cette journée.

Signalétique individuelle : toute signalétique individuelle est INTERDITE (kakémono personnalisé, banderolle, affiche...)

Stands : seront mis à votre disposition pour la journée :

- 1 fût
- 1 enseigne avec le nom de votre Domaine
- 1 verre de dégustation
- 1 table nappée commune à 4 stands afin de dissimuler vos affaires et vos bouteilles
- des crachoirs mis à votre disposition dans les allées centrales



2. Buffet

Le buffet sera en accès libre de 11h à 15h30, mais limité à deux personnes maximum par stand. Il sera assuré par l'Hostellerie Bourguignonne, traiteur à Verdun sur le Doubs

Attention : le buffet est organisé prioritairement pour les visiteurs ; merci d'éviter de vous y rendre aux heures d'affluence.

3. Installation et rangement des stands

L'installation des stands se fera la veille. Chaque exposant sera convié afin de participer à la mise en place et au rangement.

Le rangement de la salle se fera le mardi 18 mars 2018 à partir de 17h (heure de fermeture pour le public).

Chaque exposant devra quitter son stand comme il l'a trouvé en ne laissant aucun effet personnel : bouteilles vides, cartons bouchons, capsules, papiers...

4. Divers

Une réunion d'information sera organisée quelques jours avant la manifestation.

Selon l'usage, chaque Domaine devra fournir une bouteille afin de remercier nos partenaires (étudiants, tonnellerie)

En m'inscrivant à la manifestation « Pommard & Volnay, tout en nuances » du 18 Mars 2018, j'accepte les conditions du présent règlement et joins un chèque de 250€ à l'ordre du Syndicat Viticole de Pommard.

Fait à, le

Signature et cachet